

UNIVERSITE DE BORDEAUX

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BORDEAUX, session 2026

Le président de l'université de Bordeaux,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BORDEAUX, au titre de l'année 2026 :

Monsieur FEDOROV Nikita, ingénieur de recherche, président, université de Bordeaux, Talence.
Monsieur LALARDIE Frédéric, ingénieur d'études, expert, Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, Talence.
Madame BILLY Isabelle, ingénieure d'études, université de Bordeaux, Pessac.

Fait à Talence, le 1^{er} septembre 2026,

Le président de l'université de Bordeaux,
Dean LEWIS

